

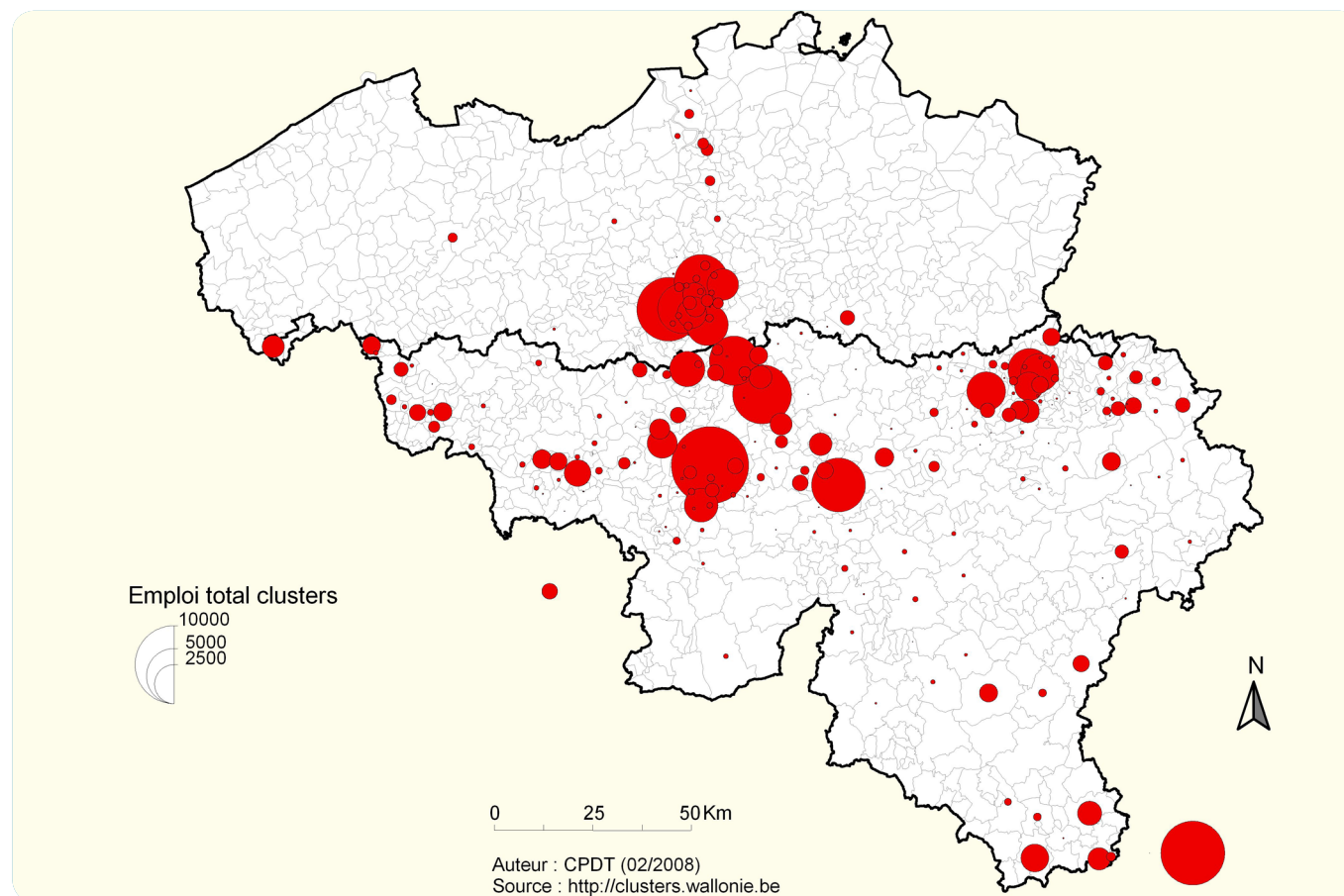
Dans le cadre de l'économie de la connaissance, les clusters technologiques peuvent être définis comme un mode d'organisation du système productif établi à l'initiative des entreprises (avec éventuellement la participation de centres de recherches) et se caractérisant par un cadre de coopération portant sur des activités liées, le développement volontaire entre les entreprises de relations de complémentarités, verticales ou horizontales, marchandes ou non marchandes, et la promotion d'une vision commune de développement.

Les cartes des différents clusters présentées ici ne doivent pas se lire comme celles de la localisation des activités considérées sur le territoire wallon, mais comme les présences des entreprises wallonnes des ces clusters dans des réseaux, dont certains partenaires peuvent être situés hors du territoire wallon, le plus souvent à Bruxelles, mais parfois aussi en Flandre ou à l'étranger. Par rapport à la liste officielle des entreprises faisant partie de clusters technologiques, certaines ont été éliminées, soit que leurs effectifs d'emploi n'apparaissent pas pertinents (par exemple, l'ensemble des travailleurs d'une université ou de l'effectif mondial d'une banque), soit que le cluster n'apparaît que comme tout ...

▣ Suite...

## Les clusters technologiques

### Les clusters technologiques (2007)



▣ Méthodo. et stat.

▣ Sources et auteurs

▣ Cartes 1, 2 et 3

## Les clusters technologiques

Dans le cadre de l'économie de la connaissance, les clusters technologiques peuvent être définis comme un mode d'organisation du système productif établi à l'initiative des entreprises (avec éventuellement la participation de centres de recherches) et se caractérisant par un cadre de coopération portant sur des activités liées, le développement volontaire entre les entreprises de relations de complémentarités, verticales ou horizontales, marchandes ou non marchandes, et la promotion d'une vision commune de développement.

Les cartes des différents clusters présentées ici ne doivent pas se lire comme celles de la localisation des activités considérées sur le territoire wallon, mais comme les présences des entreprises wallonnes de ces clusters dans des réseaux, dont certains partenaires peuvent être situés hors du territoire wallon, le plus souvent à Bruxelles, mais parfois aussi en Flandre ou à l'étranger. Par rapport à la liste officielle des entreprises faisant partie de clusters technologiques, certaines ont été éliminées, soit que leurs effectifs d'emploi n'apparaissent pas pertinents (par exemple, l'ensemble des travailleurs d'une université ou de l'effectif mondial d'une banque), soit que le cluster n'apparaît que comme tout à fait secondaire par rapport au champ d'activité de l'entreprise (par exemple Carrefour pour le cluster technologique de la nutrition).

On peut distinguer différentes logiques spatiales à l'implantation des clusters :

Soit il s'agit de cluster correspondant exclusivement à de nouveaux secteurs de pointe, sans liens avec des industries traditionnelles : le Brabant wallon, éventuellement prolongé par la nord de la province de Namur et par des coopérations avec Bruxelles, apparaît alors privilégié (technologies de la gestion des déchets solides, recherche clinique, technologie de l'information et de la communication –TIC-, dans une moindre mesure nutrition et écoconstruction).

Soit il s'agit de secteurs de pointe, mais qui gardent une forte liaison avec les héritages du monde industriel : les lieux privilégiés sont alors les bassins de Liège et de Charleroi, avec aussi des coopérations avec Bruxelles (aéronautique, espace).

Le cluster de l'auto-mobilité répond à une logique intermédiaire entre les deux précédentes, plus proche toutefois de la première.

Le cluster de la logistique, des transports et de certaines autres industries occupe une position plus traditionnelle, allongée sur l'axe wallon, à laquelle il faut toutefois ajouter le pôle du sud-est de la Belgique et des communes grand-ducales. Cette dernière localisation s'explique par les possibilités favorables de rupture de charge dans des localisations les plus éloignées d'Anvers, mais aussi par des coopérations avec d'importantes usines luxembourgeoises, comme Goodyear.

## Les clusters technologiques

### Niveau spatial :

Code postal.

### Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Pour chaque cluster, nous avons repris l'emploi de l'ensemble des entreprises, des centres de recherches et des centres de formation.

Le cluster est défini comme suit :

« *Le cluster est un mode d'organisation du système productif établi à l'initiative des entreprises (avec éventuellement la participation de centres de recherches) et se caractérisant par ...*

*\* un cadre de coopération portant sur des activités liées,*

*\* le développement volontaire entre les entreprises de relations de complémentarités, verticales ou horizontales, marchandes ou non marchandes, la promotion d'une vision commune de développement. »*

(<http://clusters.wallonie.be>)

### Données utilisées :

Effectif 2006.

### Sources des données :

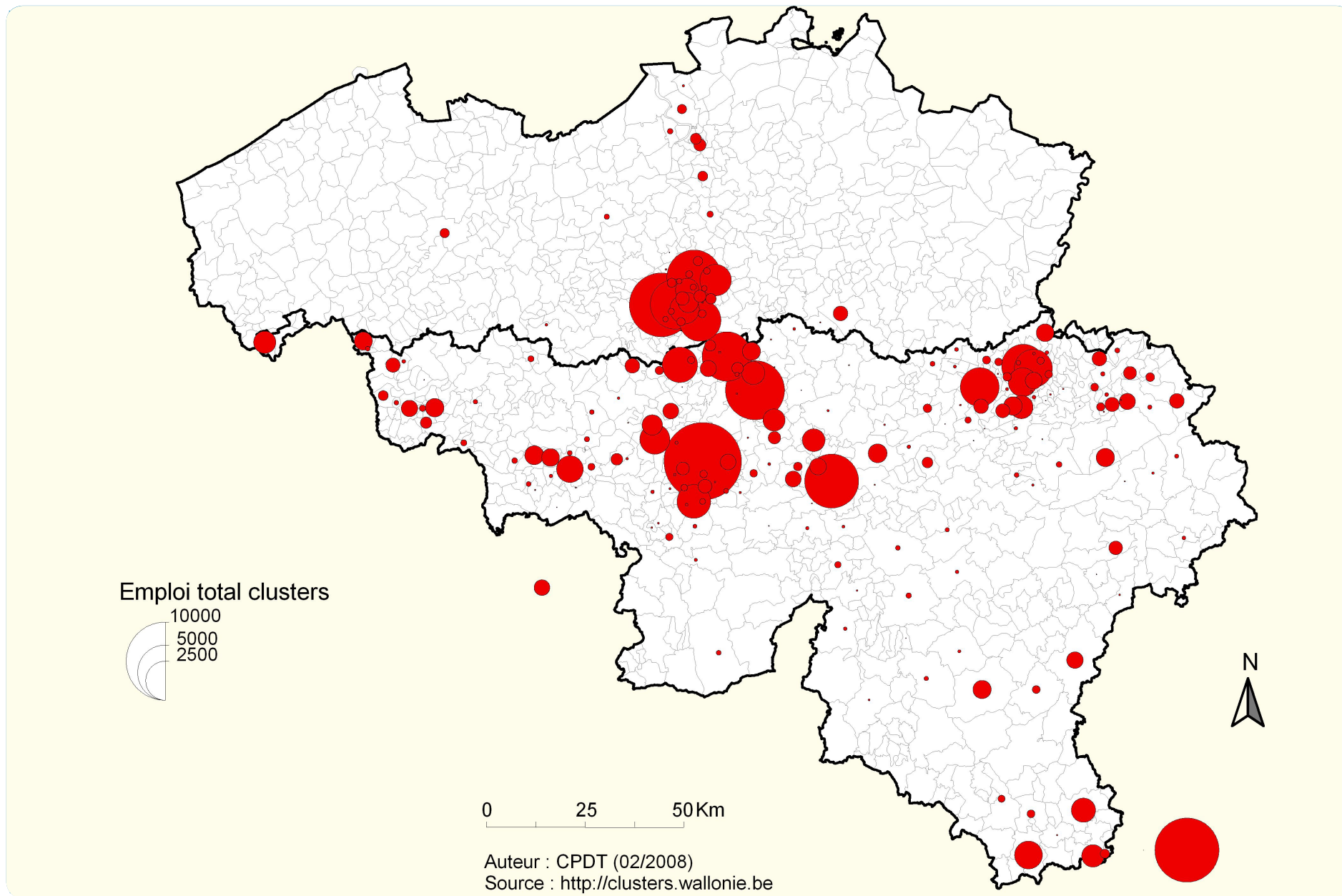
[http://clusters.wallonie.be/xml/carto\\_federateur\\_fr.html](http://clusters.wallonie.be/xml/carto_federateur_fr.html)

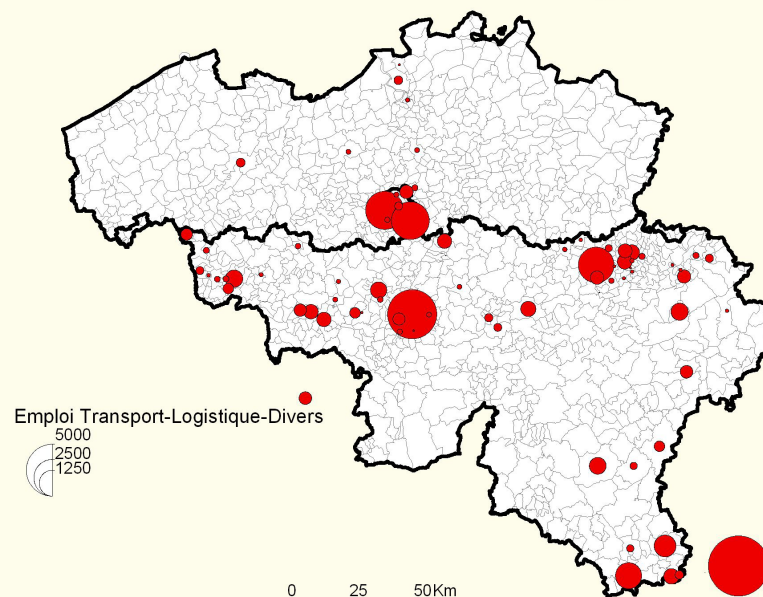
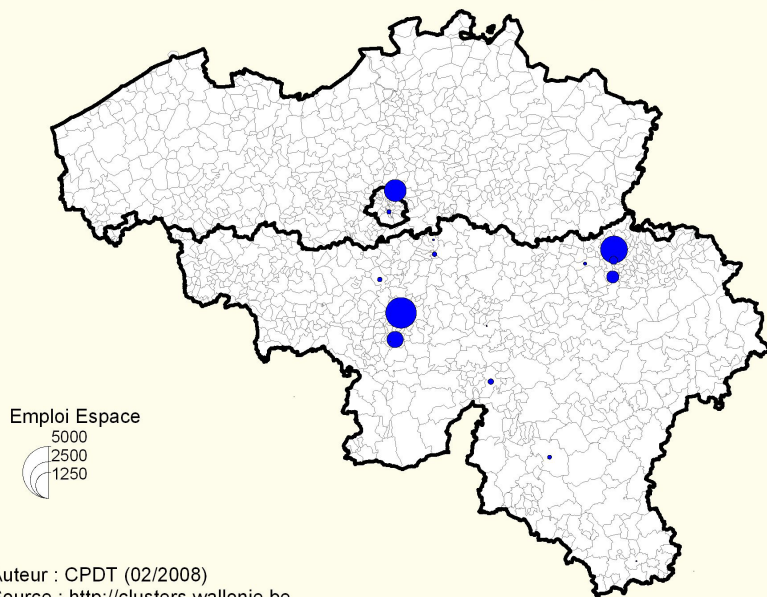
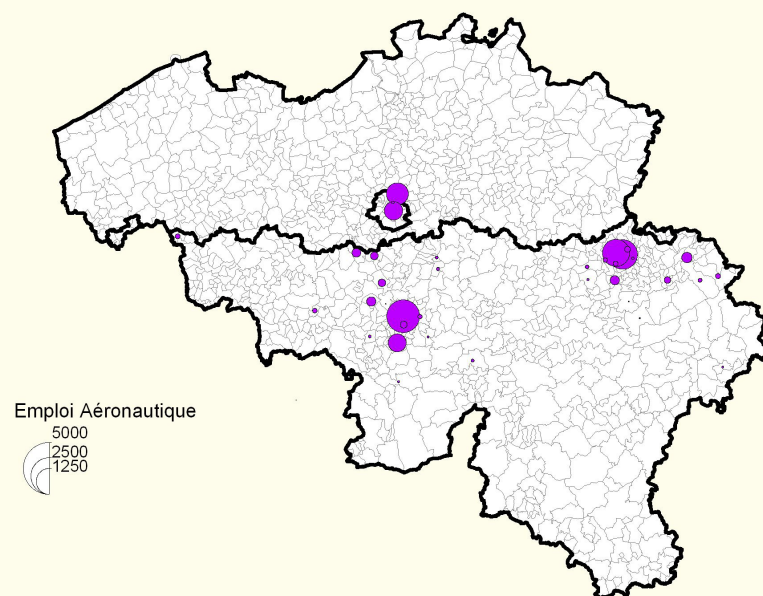
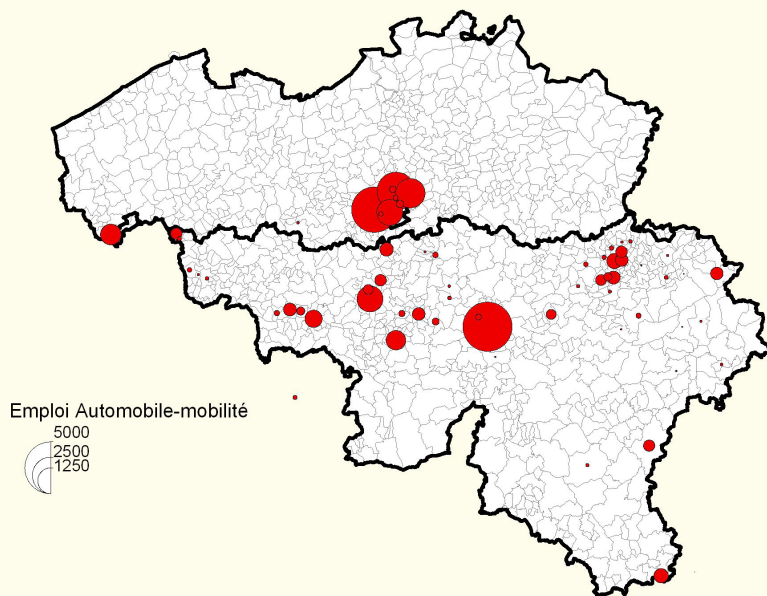
DGEE / DPE – Clusters wallons.

### Auteurs :

Pablo Medina Lockart (pmedinal@ulb.ac.be – 02.650.50.74)

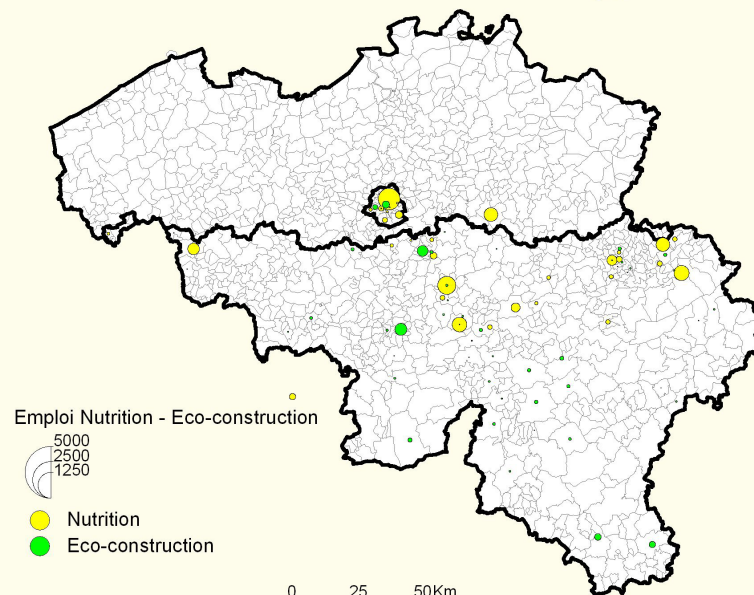
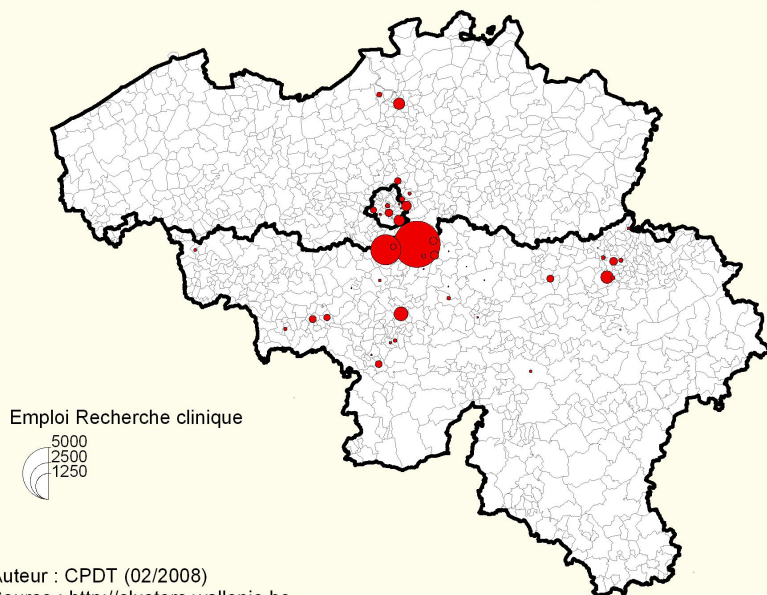
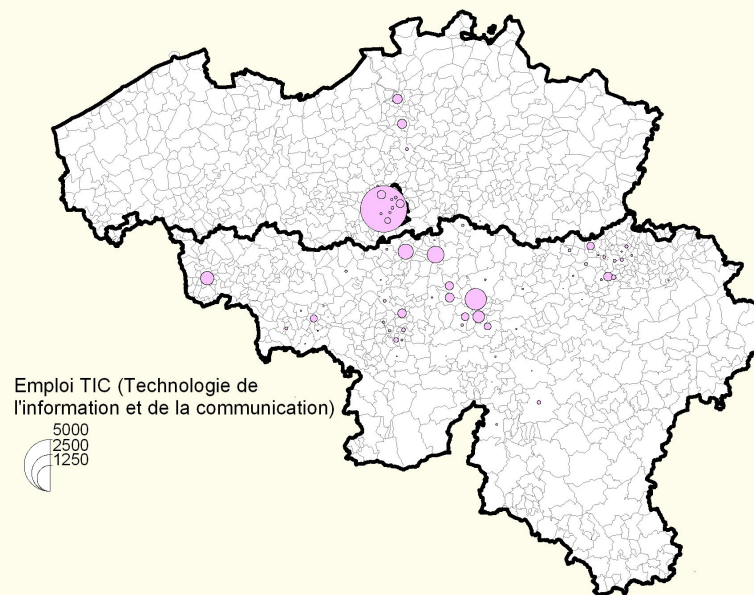
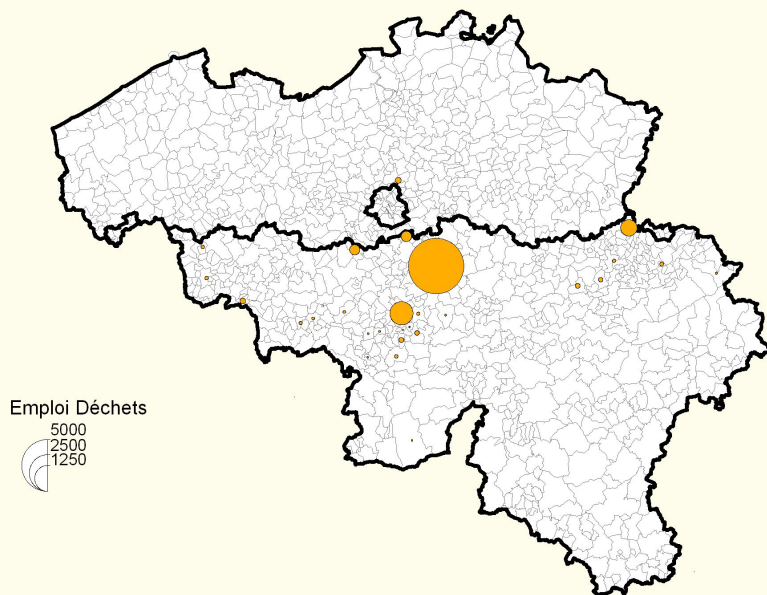
et Prof. Christian Vandermotten (cvdmotte@ulb.ac.be).





Auteur : CPDT (02/2008)  
Source : <http://clusters.wallonie.be>

0 25 50Km



Auteur : CPDT (02/2008)  
Source : <http://clusters.wallonie.be>

0 25 50Km